



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 21 NOVEMBRE 2022 - N° 1244 - 52^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Ocean Viking

Les immenses problèmes du développement en Afrique, l'opération militaire en Libye – pour laquelle Nicolas Sarkozy et David Cameron auraient dû être déférés devant la Cour pénale internationale –, l'erratique « gestion » des flux migratoires par l'Union européenne en Afrique sahélienne et l'irresponsabilité de Bruxelles qui laisse se former en Grèce et en Italie des zones dépotoirs : tels sont, en Méditerranée, les principaux facteurs d'une situation sur laquelle prospèrent les entrepreneurs humanitaires et les mafias de passeurs.

Quel que soit son gouvernement, l'Italie est fondée à signifier qu'elle n'en peut plus, en appelant les autres États à prendre leurs responsabilités. Alors que le gouvernement Meloni refusait l'accostage de l'Ocean Viking chargé de migrants, Emmanuel Macron a voulu jouer au moraliste en ouvrant une crise avec l'Italie. Ce qui le conduisait logiquement à accueillir l'Ocean Viking sur le territoire national en créant, comme le lui a reproché son ancien mentor, Gérard Collomb, un redoutable précédent.

On oubliera ce bateau, comme on a oublié l'Aquarius, mais les choses demeureront en l'état. L'Union européenne n'a pas l'intention de reprendre aux ONG et aux mafias la gestion des flux migratoires puisqu'il s'agit de faire baisser par tous les moyens le coût du travail et de combler un déficit démographique. Notre gouvernance continuera, quant à elle, de subir les événements.



WIKIPEDIA PHOTO : TYLER MERBLER.

Une Amérique radicalisée

Après les élections de mi-mandat, l'Amérique divisée et radicalisée, plus que jamais préoccupée d'elle-même, entre à nouveau en campagne électorale.

Après les élections de mi-mandat, l'Amérique divisée et radicalisée, plus que jamais préoccupée d'elle-même, entre à nouveau en campagne électorale.

À cause des erreurs tactiques de Donald Trump, la vague républicaine n'a pas déferlé sur le Congrès. La courte victoire du Parti républicain à

la Chambre des représentants, alors que le Sénat reste aux démocrates, annonce le lancement immédiat d'une campagne présidentielle grevée d'incertitudes.

L'âge des deux protagonistes devrait les pousser vers la retraite mais nul ne sait qui peut succéder à l'octogénaire Biden. Dans l'autre camp, le

succès de Ron DeSantis n'annonce pas l'inéluctable défaite de Donald Trump, affaibli mais toujours violemment combatif.

Seule certitude : les États européens n'ont aucune chance d'influencer une Amérique enfermée dans son huis clos narcissique. **L'article d'Yves La Marck en page 6.**

Le Brésil au cœur

Le chef de la Maison de France alerte sur les menaces qui pèsent sur l'écosystème brésilien.

Dans un entretien accordé à *Royaliste*, le comte de Paris évoque les liens qui l'unissent au Brésil. Descendant des empereurs de ce pays par sa grand-mère, Isabelle d'Orléans-Bragance, le chef de la Maison de France rappelle que son ancêtre l'empereur Dom Pedro II a perdu son trône parce qu'il avait libéré les Brésiliens de l'esclavage.

Plusieurs voyages au Brésil, notamment dans le Mato Grosso, ont renforcé la conviction du comte de Paris : il faut défendre l'écosystème brésilien, sacrifié au nom d'intérêts commerciaux, car il participe à l'équilibre de notre terre et lui est indispensable. **L'entretien de Mgr le comte de Paris avec Frédéric de Natal en page 7.**

Dans ce numéro :

Page 2 : La guerre des matamores de plateaux.

Page 4 : La Coupe du monde de football.

Page 11 : Sylviane Agacinsky – Une guerre sainte ?

Page 12 : Le roi absolu, une obsession française.

Page 14 : V^e République, monarchie et démocratie.

Page 16 : Éditorial : France, terre d'angoisse.

La guerre des matamores de plateaux

La France n'est pas en guerre mais les chaînes d'information en continu soutiennent à fond l'effort de guerre ukrainien. Ces matamores ne font pas de victimes chez les Russes, mais leur ignorance des enjeux stratégiques nationaux trouble gravement les esprits.

La première victime de la guerre, c'est l'information. La presse écrite dément parfois cet adage, que les chaînes télévisées d'information en continu entérinent en toute bonne conscience. En totale symbiose avec la doctrine américaine de la guerre, il s'agit de prouver qu'on est dans le camp du Bien et qu'on participe à la Croisade épuratrice contre le Méchant de l'année ou de la décennie.

Le spectacle du bellicisme radical a été joué à la fin du siècle dernier sur le théâtre yougoslave. Après l'élimination de Slobodan Milosevic et le bombardement de la Serbie, les médias ont laissé Serbes, Albanais, Bosniaques et autres Bosniens à leurs misères. Après élimination de Saddam Hussein, l'Irak et les Irakiens ont subi le même effacement jusqu'à ce que Daesh réveille les médias qui, nous l'avons souvent déploré, ont donné un formidable écho à la propagande djihadiste.

Pour les téléspectateurs d'un certain âge, la mobilisation médiatique pour l'Ukraine, et surtout contre la Russie, n'a rien de surprenant. Même défilé de généraux en retraite, de géopoliticiens, autoproclamés et d'agents d'influence. Bien sûr, on peut repérer, dans la foule des intervenants, de rares spécialistes et quelques commentateurs avisés qui résistent à la niaiserie du personnel de la chaîne et aux bavardages de plateau. C'est cependant la confusion qui domine, dans le style qui avait fait le douteux succès des jours de grande pandémie. Comme les médecins et chefs de services qui n'étaient ni épidémiologistes ni virologues, les généraux d'aviation qui commentent les mouvements de fantassins et les experts tous azimuts qui écorchent les mots russes répandent à profusion de la divergence et de l'à-peu-près sous l'œil de l'animateur-maison qui veille au respect de la Pensée correcte.



Sébastien Lecornu sur LCI. Le ministre des Armées a parfaitement recadré le débat sur les enjeux de défense nationale.

Il est bien entendu possible de se consoler de ce rabâchage radicalisé en se disant que la sympathie médiatique pour un État effectivement violé dans sa souveraineté est tout à fait estimable du point de vue de la morale. Cette très haute moralité pourrait venir compenser la naïveté de l'analyse politique, qui présente avec enthousiasme la France comme le loyal supplétif des États-Unis, qui mènent le combat pour la défense de l'Occident. Hélas ! cette moralité fonde la première publicité pour une bagnole de rêve. C'est alors qu'on se souvient que les chaînes d'information en continu sont faites pour vendre

des secondes aux annonceurs. Pour tenir les téléspectateurs en haleine entre deux séquences publicitaires, il faut du sang et du consensus sur le sang. Donc, du fait divers et du fait guerrier, qui répandent de l'angoisse et de la peur avant que l'écran publicitaire vienne effacer les cadavres du Donbass par des images rassurantes de yaourt bien frais qu'une famille unie déguste sur une plage ensoleillée.

Dans cette scénographie de la peur, le Nucléaire joue depuis l'agression russe de février un rôle privilégié. Une menace poutinienne de nucléarisation, une réplique américaine un peu vive, et c'est parti pour les grands échanges

de répliques paniquées. « Et si un missile nucléaire tombe sur l'Allemagne ? », demandait Hanouna, excité comme un enfant embarqué dans le train-fantôme. Sur l'imaginaire des batailles de chars de 1940-1945 et des combats dans les ruines de Stalingrad, le Nucléaire apporte le piment d'un Hiroshima ukrainien auquel nous répliquerions par un Nagasaki sur le territoire russe.

C'est ce salmigondis de souvenirs cinématographiques et de supputations enfiévrées que le ministre des Armées a balayé en quelques phrases. Interrogé sur LCI par Ruth Elkrief le 9 novembre, Sébastien Lecornu a fort courtoisement recadré cette vedette des mé-

Sur le mur de Jean Chouan

EN 14-18, LES GÉNÉRAUX INCAPABLES, ON LES ENVOYAIT À LIMOGES. MAIS LA VILLE N'ÉTAIT PAS RAVIE DE LA RÉPUTATION QUE ÇA LUI FAISAIT, ET ÇA COUTAIT DES SOUS À L'ÉTAT.

FINALEMENT ON A TROUVÉ LA SOLUTION IDÉALE : ON EN FAIT DES EXPERTS POUR LES CHAINES D'INFO CONTINUE.

QU'ILS DISENT N'IMPORTE QUOI, CE N'EST PAS GÉNANT, PUISQUE PERSONNE NE CROIT CE QUE LLS RACONTENT. MAIS LIMOGES EST CONTENTE ET C'EST DRAHI, BOUYGUES ET BOLLORÉ QUI PAYENT !



dias, plus à l'aise dans les intrigues de congrès socialiste que dans la froide logique du nucléaire militaire. La journaliste avait cru comprendre que la notion d'intérêt vital évoquée par Emmanuel Macron couvrirait tout à la fois la France et l'Europe – ce qui permettait de prévoir une réplique nucléaire française à l'emploi tactique d'une arme nucléaire russe en Ukraine. Le ministre des Armées lui a très clairement rappelé, en faisant référence au général de Gaulle, « la grammaire de la dissuasion » : « Il appartient au président de la République d'apprécier ce que sont ces intérêts vitaux, au moment même où ces événements se produisent ».

Cela signifie que le chef de l'État doit, en toutes occasions, laisser les adversaires potentiels dans l'incertitude sur ce que la France entend par « intérêts vitaux ». La définition de ces intérêts vitaux dépend d'une situation pour le moment imprévisible face à un adversaire qui n'est pas nécessairement celui auquel on pense aujourd'hui. Il faut et il suffit que cet adversaire soit persuadé de la détermination du président de la République et de la résolution du peuple français. C'est affaiblir la dissuasion que de répandre la peur dans l'opinion publique. Et c'est, pour l'heure, rendre un joli service à Vladimir Poutine. ■

B. LA RICHARDAIS.

Un candidat LR élu ?

L'élection du président des Républicains se déroulera les samedis 3 et 10 décembre. La seule certitude, c'est qu'un candidat LR gagnera enfin les deux tours d'une élection présidentielle...

Aucun des trois prétendants à la succession de Christian Jacob – Éric Ciotti, Bruno Retailleau et Aurélien Pradié – n'ambitionne d'être candidat à la prochaine et encore lointaine élection présidentielle : pour celle-ci, les deux premiers cités sont clairement les « têtes de pont » respectives de Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne Rhône-Alpes, et de Gérard Larcher, président du Sénat. Après la débâcle à la dernière présidentielle et la perte de 38 sièges aux législatives de juin, chaque candidat clame qu'il a tiré la leçon de cet échec et qu'il a la stratégie pour retrouver l'influence passée.

Finaliste surprise battu par Valérie Pécresse lors de la primaire présidentielle de l'automne 2021, Éric Ciotti propose de reconquérir l'électorat de droite conquis par le RN en s'appuyant sur les mêmes thèmes que lui – immigration et sécurité – sans toutefois avoir perçu que ce sujet a également su séduire une frange importante d'un électorat populaire venu de la gauche (et



Éric Ciotti. Représentant de la ligne Wauquiez, il est donné pour le moment favori.

abandonné par elle), victime de la désindustrialisation du pays et de la mondialisation économique, et confronté à « l'insécurité culturelle » si bien révélée par le regretté Laurent Bouvet (1).

Victime de la déroute de son mentor François Fillon en 2017, Bruno Retailleau table sur son image de président du groupe LR au Sénat et sur le soutien de Gérard Larcher et de l'eurodéputé François-Xavier Bellamy. Ancien du MPF de Philippe de Villiers et conservateur sur les questions sociétales, il veut porter les thématiques du « déclassement économique et de la dépossession culturelle » et du « patriotisme » afin

qu'elles ne soient pas « le seul apogée de Marine Le Pen ou d'Éric Zemmour ». Il appelle à la construction d'un « parti populaire et patriote capable de rassembler tous les électeurs de droite ». Ou l'art d'enfoncer les portes ouvertes par d'autres...

Enfin, se revendiquant de la « droite sociale », le jeune député du Lot Aurélien Pradié (36 ans) porte une candidature de « rupture » : « Nous devons tout changer : le nom, le siège, notre organisation, notre message », a-t-il assuré lors de sa déclaration de candidature. Il veut remettre la droite sur le « chemin populaire » et se réclame du chiraquisme, ce qui prouve qu'il connaît mal celui qui a été le fossoyeur du gaullisme social.

Ce qui est certain, c'est qu'aucun ne propose vraiment une doctrine politique et sociale solide et structurée (et non des choix purement tactiques et politiques) qui puiserait justement dans le gaullisme en s'appuyant sur le principe intangible d'une souveraineté nationale inaliénable. À droite, rien de nouveau, donc... ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). Laurent Bouvet, *L'Insécurité culturelle. Sortir du malaise identitaire français*, Fayard, 2015.

La politique au crible

■ **Dissoudra-t-il ?** – Relancée par *Le Journal du Dimanche* début novembre, la rumeur d'une dissolution de l'Assemblée nationale continue d'agiter les états-majors politiques. Selon l'hebdomadaire, l'opération serait même complètement planifiée et l'on n'attendrait plus que la décision de l'Élysée. Le porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, s'est employé à calmer le jeu en parlant d'un scénario de dernier recours, en cas de « blocage complet du Parlement ». Alors, coup de bluff ou menace ? Et si menace, à qui s'adresse-t-elle ? Difficile de ne pas penser au groupe des Républicains, qui sert d'appoint à la macronie et dont l'avenir est loin d'être assuré en cas de nouvelles élections. Jusqu'à présent, les LR se sont sagement rangés derrière le gouvernement, en refusant de censurer le budget ou en applau-

dissant des deux mains la réforme de l'assurance-chômage et celle des retraites. Mais, sait-on jamais, l'envie de quitter le navire pourrait venir à certains en cas de crise politique ou sociale majeure. Auquel cas l'Élysée sortirait le bâton. À bon entendre !

■ **Les maires en révolte.** – Alors que les finances locales sont au plus mal, que les Français se plaignent à juste titre de l'appauvrissement des services publics, le gouvernement prévoit dans le budget 2023 un nouveau et sérieux coup de rabot sur les dépenses de fonctionnement des communes (de 5 milliards d'euros par an). L'Association des maires de France (AMF) espérait bien la suppression de cette mauvaise mesure dès la première lecture du texte à l'Assemblée nationale, mais il a été adopté en l'état, du fait du recours au 49-3. Le Sénat devrait s'y opposer, mais qu'en sera-t-il lors de la seconde lec-

ture à l'Assemblée ? Si les maires peuvent compter sur un vote négatif des groupes RN et Nupes, on s'interroge sur l'attitude des LR. Voilà pourtant un beau sujet pour contraindre le pouvoir à manger son chapeau.

■ **LFI ou éléphants.** – L'histoire des congrès socialistes est jalonnée de crises et de rebondissements. Il en sera sans doute ainsi de la prochaine « grand-messe » prévue le 27 janvier à Marseille. Olivier Faure, qui porte sur ses épaules le score calamiteux d'Anne Hidalgo à la dernière présidentielle et son ralliement sans gloire à Jean-Luc Mélenchon, devra beaucoup convaincre pour conserver son poste de premier secrétaire. Son principal espoir : le vote des militants. Qui, en dehors d'une poignée de vieux éléphants, a envie de revenir sur une ligne « social-hollandiste » ? Peu de monde mais cela ne fait pas un programme, camarade !

■ **Bonnets d'ânes.** – La presse commente avec délice l'altercation entre le député LFI Louis Boyard et Cyril Hanouna sur C8, le 10 novembre. Rien de nouveau sur les télé-poubelles ? On rappellera néanmoins que Boyard fut, des semaines durant, un chroniqueur attiré de cette triste émission et que la soupe devait être bonne. *Asinus asinum fricat.*

■ **Les Français et leur armée.** – Intéressante étude signée par Odoxa pour *Le Figaro* du 9 novembre : 86 % des Français ont une bonne opinion de leur armée, 76 % expriment un fort sentiment patriotique, quelles que soient la tranche d'âge ou l'appartenance politique. Mais 65 % expriment des inquiétudes sur la capacité de nos forces et le rôle de la France en tant que grande puissance. De quoi alimenter les prochains débats sur l'actualisation de la loi de programmation militaire.

HUBERT DE MARANS.

Une Coupe qui ne passe pas bien

Une Coupe du monde qui se joue du 20 novembre au 18 décembre dans un pays qui n'a pas de culture footballistique peut-elle prétendre être une véritable Coupe du monde ? Pas pour le supporter David Desgouilles en tout cas !

D'aussi loin que je me souviens, le premier match de Coupe du monde que j'ai vu à la télévision devait opposer la France à l'Italie, et Bernard Lacombe avait battu le record du but le plus rapide de la compétition. C'était en 1978, dans un stade de l'Argentine de Videla. Depuis, j'attends la Coupe du monde un été sur quatre. En 1990 et 1994, la France était absente mais j'avais 18 et 22 ans, un âge où l'on se passionne malgré tout. En alternance, j'ai suivi les championnats d'Europe des nations depuis 1984 et connu la première victoire de la France dans une compétition internationale. Championnat d'Europe des nations, car il ne me viendrait pas à l'idée d'appeler ça avec le nom d'une monnaie, fût-elle unique et européenne...

Foot des anywhere contre foot des somewhere. – En décembre 1995, ce fut le fameux arrêt Bosman qui bouleversa le football des clubs, celui que j'aimais. Le football des *anywhere* remplaçait peu à peu celui des *somewhere*, selon la formule de David Goodhart. Peu à peu, la plupart des grands clubs européens perdirent leur identité nationale. Jusqu'à ce match PSG-Bayern Munich d'après-confinement, où le club bavarois alignait plus de joueurs français que celui de la capitale de mon pays ! C'est donc la fameuse Ligue des Champions, que la plupart des journalistes français ne parvenaient pas à appeler autrement que *Champions League*, qui fit les frais de ma première prise de distance. Cette compétition qui dégueulait de fric, où les clubs les plus riches étaient parvenus à éliminer toute concurrence éventuelle d'un Ajax, d'un Steaua ou d'une Étoile rouge grâce à une organisation sur mesure, qui garde pourtant à leurs yeux un caractère trop aléatoire puisqu'ils persistent à vouloir créer entre eux une ligue fermée, je l'ai peu à peu délaissée dans la première décennie des années 2000.



David Desgouilles, chroniqueur au *Figaro Vox*, à *Marianne*, à *causeur.fr*, romancier, et surtout amateur de foot.

C'est sans doute dans ces années-là que j'ai commencé à aimer plus mon club, le Football Club Sochaux-Montbéliard, que le foot lui-même, bien que les compétitions de sélections nationales aient continué à susciter en moi de la passion, laquelle puisait sûrement dans le combat politique que je menais, celui de la souveraineté des peuples.

Ouvrons ici une parenthèse : cette phrase, « *j'aime plus le FC Sochaux que le football* », je l'ai lue il y a peu dans un petit livre, écrit magnifiquement par Alexis Weigel, un libraire de Mulhouse (1). Il fait partie d'une collection qui se propose de faire le tour de France des clubs en compagnie d'écrivains définitivement acquis à la cause de leur équipe. Cela permet de comprendre la condition humaine du supporter, ce qu'il vit intérieurement et que ne comprennent pas toujours ceux et surtout celles qui partagent sa vie... Pour l'instant, neuf clubs ont eu droit à leur livre : Marseille, Saint-Etienne, Metz, Reims, Rennes, Bordeaux, Lyon, Sochaux et Paris. D'autres suivront certainement.

Football et souveraineté des peuples. – Fermons la parenthèse bibliographique et revenons à cette cohérence avec mes engagements politiques. Philippe Seguin m'avait ap-

pris que les deux cellules de base de la démocratie étaient la Commune et la Nation. Pour le football, c'est le club de son enfance et l'équipe nationale. Pour moi, c'étaient Sochaux et l'équipe de France. « *Un homme peut changer de femme, de parti politique ou de religion, mais il ne peut pas changer son club préféré* » (on attribue cette citation à Éric Cantona ou au journaliste uruguayen Eduardo Galeano). Et pour la plupart des supporters, c'est tout simplement la réalité. Pour ma part, c'est comme ça, le FC Sochaux-Montbéliard n'est pas négociable : il est une part de moi-même. Mais qu'en est-il pour l'équipe de France ? Je dois bien le reconnaître : quelque chose a sans doute été cassé du côté de Knysna (Afrique du Sud) en 2010, lorsqu'une bande d'irresponsables refusa de sortir d'un autocar. Ce jour-là, je me suis un peu retrouvé en Jean-Louis Valentin, ancien membre du cabinet de Philippe Seguin et à l'époque directeur-adjoint de la Fédération française de football (FFF), qui rendit son tablier à la suite de ce fiasco. Ou en Robert Duverne, préparateur physique, qui en jeta son sifflet de rage. Plus rien ne fut comme avant, même si Didier Deschamps a finalement pu reconstruire une sélection nationale qui m'envoya à nouveau agiter le drapeau tricolore, assis sur la portière de ma voiture, un soir d'été 2018.

Quatre ans après, à vrai dire, cette Coupe du monde, je ne l'attends pas. Bien sûr, il y a le Qatar. Qu'allons-nous faire là-bas, dans ce pays qui n'a aucune culture du football, qui n'a participé à aucune phase finale de la compétition et dont personne ne pourrait citer le nom d'un seul joueur ? Il y a quelques années, on avait découvert que l'émirat avait quasiment acheté une équipe nationale de handball, en distribuant passeports et dollars à une colonie de joueurs qui n'étaient pas sélectionnés par leur pays d'origine. Certes, on a certainement exagéré et répété sans

vérifier le nombre d'ouvriers morts sur les chantiers des stades qui accueilleront la compétition. Certes, il ne fait pas beaucoup plus chaud à Doha en décembre qu'à Paris, Moscou et surtout Rio de Janeiro en juillet, et la climatisation ne sera sans doute pas utilisée autant qu'on le répète à l'envi. Mais il faut bien le reconnaître : cette Coupe du monde, je ne l'attends pas, et je ne suis même pas certain qu'une éventuelle épopée des Bleus me mobilise comme en 1982, 1986, 1998 et même 2018.

Parce que ce Qatar me fait diablement penser à la *Champions League* que j'ai abandonnée il y a une quinzaine d'années, et cela pour une autre raison qui doit en habiter plus d'un : comme un ex-Premier ministre qui n'y mange pas de cerises, on ne joue pas une Coupe du monde en hiver. Ce Mondial arrive comme un cheveu sur la soupe et va interrompre les championnats nationaux pendant six semaines. Il fera nuit tôt, et nous serons tous, au chaud, à la maison. Ce n'est pas ça, la Coupe du monde ! La Coupe du monde, ce sont des larmes dans une caravane au camping des Adrets de l'Estérel en 1982 devant un petit écran en noir et blanc branché sur la batterie de la voiture, alors que le terrible Horst Hrubesch fête la victoire de l'Allemagne sur les nôtres. Une Coupe du monde, c'est cette longue soirée d'été torride, quatre ans plus tard, où le Brésil de Zico et Socratès est vaincu et que l'envie de plonger dans l'étang voisin était si forte. Une Coupe du monde, c'est le lac de Serre-Ponçon, le lendemain de la première victoire française en Coupe du monde en 1998, pour mes premières vacances avec ma fiancée.

Non, décidément, cette Coupe du monde au Qatar ne pourra pas avoir la même saveur. ■

DAVID DESGOUILLES.

(1). Alexis Weigel, *On ne se rendra pas*, Éd. Médiapop, 2022.

Un parti conservateur en crise

La crise chez les Tories est multiforme: de leadership, de programme, de recrutement de cadres. Elle ne doit pas cacher les problèmes du Labour.

La crise du parti conservateur est bien réelle mais n'est pas là où on l'imagine. Bien sûr, la valse des Premiers ministres depuis l'été a de quoi inquiéter, mais est-ce l'essentiel? Si crise il y a au sein du parti conservateur, c'est d'abord une crise programmatique. Dans la foulée du Brexit et de la victoire des Tories à la chambre des Communes de 2019, les conservateurs ont adopté une politique économique néo-keynésienne à base de relance des dépenses publiques, de nationalisations et de rupture avec le thatchérisme, même s'il ne faut pas en exagérer l'ampleur. Boris Johnson avait intégré le fait qu'en 2019 l'Angleterre du Nord, massivement travailliste, avait rallié le camp conservateur pour la première fois. Or, face à la crise inflationniste et énergétique de l'été 2022, le gouvernement britannique a paru inerte. Avec Liz Truss, on est revenu à un thatchérisme exacerbé qui s'est traduit par un projet de budget reposant sur une baisse massive des impôts, notamment pour les plus riches, susceptible de creuser massivement les déficits pu-



Le nouveau Premier ministre britannique Rishi Sunak. Après la désastreuse expérience Truss, il rassure les milieux financiers.

blics. L'affolement des milieux financiers provoque la chute du gouvernement. Rishi Sunak, par son profil plus classique, rassure ces mêmes milieux d'affaires. On se dirige en effet vers une politique de rigueur budgétaire, de lutte contre les déficits et d'abandon du « *quoi qu'il en coûte* ». Bref, l'originalité au pouvoir.

On peut s'inquiéter aussi de la qualité du personnel conservateur aux Communes. De députés qui s'affolent et qui amplifient les crises. De ministres qui démissionnent les uns après les autres en quelques jours dans une atmosphère de déban-

dade généralisée. De Premiers ministres qui ne mesurent pas l'ampleur des crises. Peut-on espérer rester au pouvoir quand 53 de ses ministres ou secrétaires d'Etat ont quitté le gouvernement comme Boris Johnson? Peut-on, du jour au lendemain, changer de ministre des Finances et de politique économique sans perdre en crédibilité comme Liz Truss? Peut-on renommer ministre de l'Intérieur, une femme qui vient de démissionner du précédent gouvernement pour avoir confondu son ordinateur personnel et son ordinateur professionnel comme l'a fait

Rishi Sunak, et cela au nom du professionnalisme retrouvé?

La promotion des minorités, aussi sympathique soit-elle, ne fait pas une politique et ne renoue pas un parti. Les travaillistes réclament à cor et à cri des élections, les conservateurs ayant rompu le mandat reçu du peuple. Or, dans un régime représentatif, il n'y a pas de mandat impératif et donc pas d'obligation de dissoudre. Sans oublier toutes les fractures autour du Brexit et de l'héritage du « blairisme », qui demeurent bien vivantes au sein du Labour et qui devraient l'inciter à davantage de modestie. L'appel à des primaires ouvertes aux électeurs pour désigner le Premier ministre relève, lui, de l'inanité journalistique. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits majeurs

■ **Azerbaïdjan.** – Le président Ilham Aliyev s'est montré particulièrement critique de la volonté de son homologue français Emmanuel Macron de s'imposer en arbitre du conflit ouvert avec l'Arménie. Aliyev lui reproche un parti-pris incompatible avec un rôle de médiation. Depuis le sommet de Sochi en octobre, la Russie, à nouveau au centre du jeu, a obtenu des deux parties l'engagement de ne pas recourir à la force pour régler le conflit du Haut-Karabagh.

■ **Birmanie.** – 5557 prisonniers ont été libérés la semaine dernière par la junte. Parmi eux, plusieurs étrangers (deux journalistes, un diplomate et des intellectuels). Selon l'Unesco, 70 journalistes restent sous les verrous. Quant au bilan de la répression de la junte, il s'élève à 2 300 morts depuis février 2021.

■ **Slovénie.** – Nataša Pirc Musar, candidate indépendante de 54 ans et avocate de profession, a été élue, le 13 novembre, à la tête du pays avec plus de 53,86 % des suffrages exprimés à l'issue d'un second tour de scrutin qui l'avait opposée à Anže Logar, le représentant du parti national-conservateur.

Première femme slovène présidente de la République, Pirc Musar entend faire évoluer cette charge protocolaire qui implique, en principe, une certaine neutralité politique...

CAZIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Le lac aux requins...** – Au milieu d'une pluie de missiles lancés dernièrement par la Corée du Nord (RDC), il y en a un qui a retenu particulièrement l'attention: celui qui a été tiré à partir du fond d'un lac-réservoir, technologie qui pourrait s'appliquer à de futurs sous-marins lanceurs d'engins. Pyongyang a fait montre d'une sophistication accrue de son potentiel nucléaire en développant notamment une large panoplie d'armes tactiques. Washington avait jusqu'au dernier moment redouté que la RDC procède, le 8 novembre, date des élections de mi-mandat, à son septième essai nucléaire. Le Pentagone avait déclaré, le 4 novembre, qu'il se tenait prêt à y répondre.

Dans un article du *New York Times*, le 13 octobre, le Dr. Jeffrey

Lewis, spécialiste du désarmement, argumentait en faveur d'une reconnaissance du statut nucléaire de la RDC. Pyongyang avait passé une loi en ce sens en septembre. N'était-il pas temps d'admettre la réalité et de tirer un trait sur la vieille stratégie de dénucléarisation de la péninsule coréenne? Les négociateurs américains pourraient alors se concentrer sur les conditions de son non-emploi comme ils l'avaient fait avec l'Inde ou Israël.

Le magazine du principal site web sur l'Asie, *The Diplomat*, dans sa livraison de novembre rebondit sur cet article dans un sens soigneusement éludé jusqu'alors, à savoir le droit pour la Corée du Sud de se doter de l'arme nucléaire. L'auteur sud-coréen expose ses arguments en faveur d'un tel retournement: l'équilibre nucléaire serait le moyen pour rétablir les relations avec le Nord sur un pied d'égalité, sans dépendre

du parapluie américain dont Séoul ne peut jamais être assuré. Depuis l'accession au pouvoir, au Sud, d'un président de droite dure, il est à craindre que les deux pays entrent dans une logique d'emploi d'armes dites tactiques. Le moyen de l'éviter serait de restaurer l'équilibre de la dissuasion. Si les Américains s'orientaient vers une reconnaissance officielle du statut nucléaire du Nord et entraient en discussion avec Pyongyang sur cette base, la réaction de l'opinion au Sud serait dévastatrice. L'opinion serait à 70 % favorable à une force nucléaire autochtone.

Les articles ne le disent pas, mais le même raisonnement peut être tenu en ce qui concerne le Japon et, pourquoi pas? Taïwan. On comprend mieux que, pour le moment au moins, Xi Jinping soit si mal à l'aise avec la rhétorique nucléaire russe...

Y. L. M.

Objectif 2024

L'Amérique, divisée, polarisée, radicalisée, est plus que jamais préoccupée d'elle-même (et de la Chine). Il est illusoire pour les Européens de penser influencer ce qui ne peut pas l'être.

Par YVES LAMARCK.

Joe Biden a fêté son anniversaire le 20 novembre : il ne cache pas son bonheur de ne pas avoir connu de vote sanction aux élections de mi-mandat. Mais il a soufflé ses 80 bougies, ce qui devrait exclure sa candidature aux élections de 2024. En 2020, il avait promis de ne faire qu'un seul mandat. Il a récemment jeté le doute sur une éventuelle candidature en 2024, alors qu'il aura 82 ans et qu'il semble physiquement affaibli. Donald Trump aura également 80 ans en 2026 lorsqu'il aura à affronter des élections de mi-mandat s'il était élu en 2024. Il a néanmoins déclaré sa candidature dès le 15 novembre.

Un tsunami annoncé. – Les élections de mi-mandat, le 8 novembre, auraient normalement dû voir déferler une vague rouge, de la couleur du parti républicain (le bleu étant celle des démocrates). C'est selon toute vraisemblance ce qui serait arrivé si... le parti républicain, encore appelé le GOP (*Grand Old Party*, en souvenir d'Abraham Lincoln), ne s'était pas battu sur le thème, plébiscité aux primaires du parti, mais heurtant le gros de l'électorat moyen, à savoir la contestation des résultats de l'élection présidentielle de 2020 (par les *deniers*, prononcer dinayers, littéralement les négationnistes) jusqu'à l'action violente contre le Capitole, siège du Congrès, le 6 janvier 2021. Certains de ceux qui envahirent le bâtiment se présentaient aux élections et au moins deux furent élus à la Chambre. Plus nombreux furent ceux qui, investis par Trump, furent battus dans des circonscriptions où les démocrates auraient dû être battus. Si Trump avait accepté les résultats, l'on peut raisonnablement penser que le parti républicain serait aujourd'hui largement majoritaire au Sénat et à la Chambre.

Le renversement de la jurisprudence de la Cour suprême sur l'avortement a également joué un rôle mais plus complexe, car dans beaucoup d'États, notamment les plus importants, le droit à l'avortement n'est pas remis en cause. Des référendums locaux l'ont même inscrit dans la constitution de certains États. En ayant joué la carte du fédéralisme sur ce sujet comme sur d'autres (notamment, l'organisation des élections), la Cour a renforcé les échelons locaux de décision, ce qui reportait la responsabilité sur les élections de gouverneur, des législatures d'État, ainsi que de procureur, sinon de shérifs de comtés et même des conseils de parents des écoles publiques. Porte ouverte au populisme, pour les uns, cette mutation correspond néanmoins au sentiment dominant d'une majorité des Américains, favorables à une relocalisation de la politique.



Assaut du Capitole, le 6 janvier 2021. L'Amérique, en quasi-guerre civile, est de moins en moins préoccupée par le reste du monde.

Celui qui l'a parfaitement compris est le gouverneur républicain de Floride, Ron DeSantis, élu en 2018 avec seulement 32 000 voix d'avance, qui l'a emporté cette fois avec plus d'un million et demi de suffrages d'avance : 59,4 %. Il est le seul à avoir fait basculer pour la première fois l'électorat hispanique non cubain. Partout

L'Amérique entre à nouveau en campagne électorale. Elle devrait se recentrer sur ses problèmes intérieurs.

ailleurs, les latinos votent démocrate à hauteur des deux tiers. Or, en Floride ils ont été plus nombreux à voter républicain (52-47 hors Cubains ; 57-42 Cubains compris). Cette tendance ne s'est pas vérifiée ailleurs et notamment pas dans l'État voisin du Texas.

DeSantis sera-t-il, à 46 ans, de taille à évincer Trump qui peut toujours lancer son propre parti et diviser l'électorat conservateur s'il n'était pas investi par les républicains ? C'est la première incertitude. La seconde incertitude concerne la candidature démocrate : Biden poussé gentiment vers la sortie, sa vice-présidente Kamala Harris n'a pas fait ses preuves. Les vétérans des primaires précédentes, Bernie Sanders et Elizabeth Warren, sont âgés. Les autres candidats des primaires sont oubliés. La tendance décentralisatrice promet des gouverneurs. Celui de Californie, Gavin Newsom, largement réélu, serait tout in-

diqué si trop d'affaires ne venaient l'affaiblir (dont son ex-femme, fiancée à un fils de Trump) ; celle de New York, Kathy Hochul, a été réélue difficilement dans cet autre fief démocrate (son adversaire républicain, juif, avait le soutien des juifs orthodoxes, influents à New York). On suivra celle du Michigan, Gretchen Whitmer, brillamment réélue, mais peut-être trop à gauche, comme d'ailleurs la majorité des jeunes élus démocrates du Congrès, élus et élues, car, tous partis confondus, douze femmes ont été élues gouverneurs sur 36 États en compétition et un bon nombre au Congrès.

Huis clos narcissique. – L'Amérique entre à nouveau en campagne électorale. Elle devrait se recentrer sur ses problèmes intérieurs. Il ne faut pas se faire d'illusions sur les engagements extérieurs des États-Unis. La Chine n'a cessé d'être le pivot central, au-delà de l'Ukraine et de l'Europe.

Comme rien n'est venu infirmer l'hypothèse de la reprise de la Maison-Blanche par un républicain de la droite la plus radicale, hors Trump, les perspectives ne sont guère prometteuses pour l'Europe. DeSantis n'est pas Trump mais il est d'autant plus dangereux. Il est sérieux dans sa lutte contre le *wokisme* et l'immigration. Sauf la Caraïbe, la Floride est un concentré d'américanisme, résidence des retraités de toute l'Amérique du Nord (+ 400 000 habitants depuis le confinement), nullement tentée de partager avec le reste du monde. Tout autre est la position des États du pourtour des Grands Lacs (Pennsylvanie et Michigan), pris au milieu de la mondialisation industrielle.

Nos présidents s'évertuent à réussir l'examen d'anglo-américain, à s'intégrer dans l'anglosphère (1). Emmanuel Macron y effectue une visite d'État le 1^{er} décembre. Pour doubler Scholz et Sunak ? Encenser l'Otan comme dans son discours de Toulon, le 9 novembre ? Adhérer au discours de Joe Biden sur la défense de la démocratie menacée à Washington comme elle le serait à Budapest ou à Rome ?

Il fut un temps où l'ambassadeur de France pouvait s'adresser aux membres du Congrès pour bloquer le « *frenchbashing* », l'opinion hostile à la France pour cause de guerre d'Irak. Aujourd'hui, sourds au monde, uniquement préoccupés de leur guerre intérieure, il n'y a guère de chance que les Américains entendent une parole française ou européenne. ■

(1). Tony Corn, « La diplomatie française à l'heure de l'anglosphère », in *Revue des Deux Mondes*, novembre 2022.

Le Brésil a récemment célébré le bicentenaire de son indépendance. Héritier des rois de France, le prince Jean d'Orléans est également le descendant des empereurs du Brésil par sa grand-mère, Isabelle d'Orléans-Bragance, comtesse de Paris. Il évoque pour *Royaliste* cette ascendance dont il est fier.

Défendre l'écosystème brésilien

Vous êtes le descendant de la rédemptrice Isabelle de Bragance et du prince Gaston d'Orléans. La comtesse de Paris, Isabelle d'Orléans-Bragance, était votre grand-mère paternelle. Née en 1911 au château d'Eu, elle nous a quittés en 2003. Pouvez-vous nous expliquer le rapport entre Eu et le Brésil ?

Mgr le comte de Paris. – Le château d'Eu, qui est situé en Normandie, était une propriété de ma famille, bordée par une immense forêt. Lorsque naît Gaston, le fils du duc de Nemours, en 1842, le roi Louis-Philippe décide de lui donner le titre de comte d'Eu. C'est ici qu'il va vivre, avec son épouse Isabelle de Bragance, la fille de l'empereur Dom Pedro II, et leurs enfants, après la chute de la monarchie.

Ils avaient emporté de nombreux souvenirs du Brésil. C'est dans cette atmosphère très franco-brésilienne, ce fleuron de notre patrimoine, que ma grand-mère, Isabelle d'Orléans-Bragance, a grandi. Elle était particulièrement attachée au château, qui lui rappelait toute son enfance. D'ailleurs, elle parlait souvent de cet environnement heureux dans lequel elle avait évolué. J'ai assisté, une fois, à une levée de fonds à Versailles, en faveur du Brésil, et ma grand-mère ne manquait d'ailleurs jamais une occasion de parler du Brésil avec ses compatriotes. Elle était autant passionnée de France que de Brésil.

Quels souvenirs avait-elle de la princesse Isabelle de Bragance, fille de Dom Pedro II ?

C'était un sujet qu'elle évoquait peu avec nous – sauf quand un membre de sa famille venait la visiter comme Dom Joãozinho, son neveu. On voyait de la lumière dans ses yeux ! Elle pouvait alors nous parler de l'impératrice Isabelle, de la fin de l'esclavage, du coup d'État qui avait mis fin à la monarchie, de son frère qu'elle adorait.

Mais de manière générale, elle restait plutôt assez discrète. Dans son livre, *Mon Bonheur d'être grand-mère*, elle affirme qu'Isabelle de Bragance était toujours souriante et qu'elle lui a transmis le sens du devoir et l'amour de la patrie. Il serait difficile de dire le contraire quand on sait que le Brésil doit à la régente, l'abrogation de l'esclavage.

L'abolition de l'esclavage est justement le prétexte de la chute de la monarchie en 1889, après 70 ans d'existence. Dom Pedro II, qui est aussi votre arrière-arrière-arrière-grand-père, et sa fille Isabelle auraient-ils pu l'éviter selon vous ?



Jean, comte de Paris, et son ancêtre l'empereur du Brésil Pierre II.

Ils ont fait un choix politique qui était conforme à leurs principes. Un choix radical qui n'a pas plu aux puissants de l'époque et qui leur a coûté leur trône sans qu'ils aient eu la possibilité de réagir.

« Il est regrettable de voir comment tout ce patrimoine écologique mondial est sacrifié. »

Avez-vous eu l'occasion de visiter le pays de vos ancêtres ?

Je suis allé trois fois au Brésil. Deux fois à Rio de Janeiro. Notamment pour un mariage où, pour l'anecdote, je connaissais la mariée, et mon épouse le marié.

J'ai également été dans le Mato Grosso à la fin des années 90. Un voyage qui reste un beau souvenir pour moi tant la faune et la flore étaient impressionnantes avec toutes sortes d'animaux. Cela vous force à réfléchir sur l'importance de la nature, qu'il faut préserver pour les générations futures.

Vous êtes très impliqué dans la préservation de l'environnement. La forêt amazonienne est, chaque jour, agressée par la main de l'homme. Quel est votre sentiment sur le sujet ?

Il est difficile d'ignorer à quel point on déforeste l'Amazonie, qui est un des poumons verts de notre planète. Et je ne parle pas de l'orpaillage sauvage qui contribue à détruire la nature. C'est un écosystème qui participe à l'équilibre de notre terre et qui lui est indispensable. Il est regrettable de voir comment tout ce patrimoine écologique mondial est sacrifié au nom d'intérêts commerciaux.

Ressentez-vous une fierté d'avoir du sang brésilien dans les veines ?

Oui, bien sûr. Je suis fier de cette ascendance brésilienne que je dois à ma grand-mère. J'ai une affection particulière pour mes cousins Orléans-Bragance et il m'arrive parfois de l'évoquer en conversation. Je suis le fruit d'un *melting-pot*, à l'image de ce beau pays d'Amérique du Sud – et d'autres pays si l'on tient compte des origines, notamment allemandes, de ma mère...

La maison impériale du Brésil est divisée en deux branches, les Petrópolis et les Vassouras, qui se disputent la couronne vacante. Quels liens avez-vous avec vos cousins brésiliens ?

J'ai des rapports chaleureux avec tous mes cousins quels que soient leurs rameaux. Par exemple, Dom Bertrand d'Orléans-Bragance est venu deux fois au domaine de Dreux. Il a été heureux de découvrir nos ancêtres communs qui reposent dans la crypte de la chapelle royale. Dernièrement, aux funérailles de mon oncle, le duc de Wurtemberg, j'ai revu le prince Dom Joãozinho avec lequel j'ai longuement discuté. Ce sont des réunions de famille que j'apprécie en dépit des circonstances.

Avec mes cousins brésiliens, je retrouve toujours un peu de cette atmosphère simple et familiale que j'ai connue au Portugal. Quant aux questions dynastiques, je reste dans les pas de mon grand-père et de mon père qui reconnaissaient Dom Luiz et Dom Bertrand. ■

Propos recueillis par Frédéric de Natal.



Énergies renouvelables : lesquelles ? où ? quand ? comment ? pourquoi ?

« *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs* » : phrase célèbre de Jacques Chirac prononcée en 2002, qui fut d'ailleurs sa plus remarquable contribution à la protection de l'environnement. Vingt ans après, la maison brûle toujours. Mais nous ne pouvons plus regarder ailleurs : nous sommes coincés dedans. Pourtant, la tentation du regard vers l'ailleurs reste forte.

En juin 2022, le CESE (1), dans son document *SFEC* (1) : *quelle gouvernance pour la transition écologique ?*, a fait le constat d'un défaut de gouvernance de l'action publique, dont plusieurs manquements concernant « *le manque de volonté politique, l'organisation du Gouvernement, la clarté de la trajectoire et des indicateurs de suivi (...), l'adéquation des finances publiques* »... et de nombreux autres.

Il reste donc des efforts à faire. Mais les lignes bougent, et l'année 2022 sera peut-être celle de la grande prise de conscience : jamais autant de bouleversements cataclysmiques liés au climat ne se seront cumulés à ce point dans le monde et dans notre pays. Nous sommes bel et bien entrés « *dans le dur* » du changement climatique. D'autant plus que l'on découvre ses effets économiques sur la croissance, l'inflation, la bourse, les seuls indicateurs propres à émouvoir sérieusement les gouvernements et les milieux économiques et financiers.

Alors – on le pressent à Charm el-Cheikh au sein de la COP 27 – un vent de panique commence doucement à se lever dans le monde, puisqu'il n'est plus possible de nier l'évolution du climat et ses effets sur la vie et le fonctionnement de nos sociétés. Peut-être la préoccupation pour le réchauf-

fement climatique va-t-elle enfin devenir un sujet politique prioritaire ?

L'extrême urgence, c'est le climat. – Mais comme nos élites ne comprennent rien à l'écologie, avant toute analyse sur l'énergie il est important de bien leur expliquer la différence entre l'évolution du climat et la pollution. La cause du changement climatique, ce sont les GES (1), pas la pollution (même si tout est lié, ce n'est pas le plastique répandu partout qui bouleverse le climat). Et la priorité, c'est d'arrêter les émissions de GES, « *quoi qu'il en coûte* ». Cela ne veut pas dire que la pollution ne soit pas un très grave problème, en particulier du point de vue de la biodiversité ; mais l'extrême urgence, c'est le climat.

C'est pour cela qu'il faut accepter, pour en finir avec les énergies fossiles, d'utiliser des sources d'énergie même (un peu) polluantes, du moment qu'elles n'émettent pas de GES. Il faut agir vite, rester pragmatique, et ne plus se réfugier derrière des principes ou des idéologies. C'est ce qui commence heureusement à se faire, on le voit bien avec le retour en grâce du nucléaire, paré maintenant de presque toutes les vertus.

Les EnR (1) ne doivent donc pas être analysées en fonction de la pollution qu'elles produisent, mais des GES qu'elles

émettent. Certes, ces sources de pollution sont nombreuses, pour les batteries et les panneaux solaires gourmands en métaux rares, ou le recyclage des éoliennes. Mais leur contribution aux GES est plus faible que celles des combustibles fossiles, et surtout plus étalée dans le temps. Il faut les utiliser, puisque la seule alternative compatible avec l'abandon du pétrole, du gaz et du charbon, serait de réduire considérablement notre consommation d'énergie, ce qui est à court terme impossible, notre système socio-économique étant fondé sur l'énergie abondante et bon marché.

Les techniques évoluent rapidement, ce qui diminue les impacts négatifs liés à leur construction et à leur recyclage, et les rendements économiques de ces EnR deviennent équivalents, voire supérieurs à ceux des énergies fossiles. Bref, une fois leurs défauts de jeunesse corrigés, les EnR deviennent des instruments efficaces et utilisables. Enfin, dernière remarque, tirée de l'expérience que nous vivons en ce moment en Europe avec le gaz russe et, en France, avec les arrêts des centrales nucléaires : il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier, et la diversité des sources est nécessaire. Un projet comme celui de l'État, prévoyant 50 % d'énergie nucléaire et 50 % d'EnR variées, est équilibré.

Nous pouvons maintenant nous poser ces questions : quelles EnR ? comment les développer ? pour quelle utilisation ? dans quel système économique ? On a souvent tendance à ne les concevoir que sous forme des champs d'éoliennes à l'infini, formant des méga-centrales. Rien n'est plus faux en France. Notre pays fait partie des leaders européens pour les EnR tirées de la biomasse, des forêts, des barrages ; il utilise les « gaz verts », la « chaleur fatale » (récupération de la chaleur produite par l'industrie), etc.

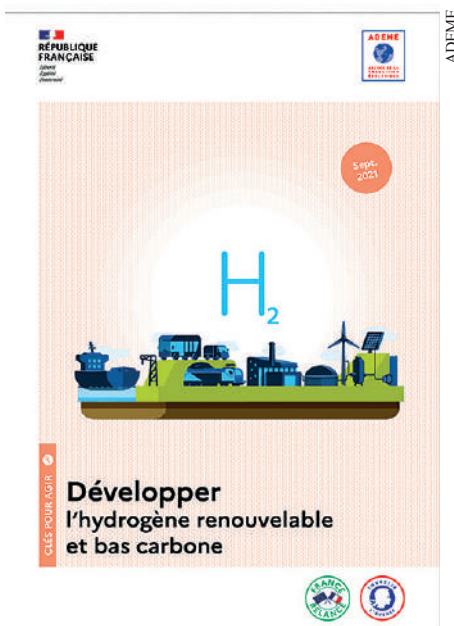
Ces sources sont malheureusement peu mises en évidence, probablement parce que le *business* des éoliennes et du photovoltaïque est plus juteux. Elles méritent pourtant qu'un gros effort leur soit consacré. Dans un document de 2017 (2), l'ADEME (1) nous donne comme principales EnR : le photovoltaïsme, l'éolien (à terre et en mer – posé ou flottant), l'hydroélectricité, la géothermie (électrique, ou profonde pour production de chaleur), les réseaux de chaleur, les pompes à chaleur, le bois-énergie, les énergies de récupération, la méthanisation, les biocarburants, avec leurs avantages et inconvénients.

Les énergies renouvelables peuvent s'exploiter à toutes les échelles. – Toutes (sauf les biocarburants) présentent, comme principal avantage, des émissions de GES en général inférieures ou très inférieures à 50 gCO₂ eq/kWh (1), qualité qu'elles partagent d'ailleurs avec le nucléaire ; alors que les énergies fossiles se situent entre 500 et 1 000 gCO₂ eq/kWh.

À la différence des sources conventionnelles (fossiles, nucléaire), elles offrent l'intérêt de se décliner à toutes les échelles, du panneau solaire domestique au champ d'éoliennes en mer.

Elles présentent toutefois un certain nombre de problèmes, génériques ou spécifiques, qu'il ne faut pas sous-évaluer. Ils se situent surtout au niveau de leur installation et de leur mise en œuvre. Et, de ce point de vue, les plus controversées et les plus exemplaires sont les champs photovoltaïques et les éoliennes. Leurs deux défauts majeurs sont l'exigence d'une surface considérable pour fonctionner, et leur intermittence. La surface nécessaire à la production d'un kWh par ces deux méthodes est beaucoup plus étendue que celle qui est utilisée pour un parc nucléaire : on considère, par exemple, qu'il faut un km² pour 4 MW (1) produit par éolienne. Remplacer la production de Fessenheim (1 760 MW sur quelques dizaines d'hectares) nécessite donc 440 km² ! Il est compréhensible que de telles surfaces réservées aux éoliennes provoquent des rejets de la part des populations et exigent une concertation, rendue d'ailleurs obligatoire par la loi sur les zones de développement de l'éolien.

Il existe deux voies pour minimiser cette nuisance : d'une part, le multi-usage



Filière hydrogène. Le plan hydrogène français prévoit 7 Mds d'euros de soutiens publics.

des sols. En effet, ces deux EnR n'utilisent pas le sol, mais l'espace au-dessus du sol. Il est alors envisageable de réaliser des activités (agriculture, réserves naturelles...) sur le terrain laissé libre. D'autre part, rappelons que 10 % de la surface de notre pays sont déjà artificialisées : leur valorisation, en particulier pour l'implantation de panneaux photovoltaïques (toits, parkings, routes...), est une solution à envisager en priorité.

L'autre grande limite des énergies « météorologiques » tirées du soleil et du vent, c'est leur intermittence. Leur production ne peut être liée à la consommation.

Les EnR ne doivent pas être analysées en fonction de la pollution qu'elles produisent, mais des GES qu'elles émettent.

tion, comme c'est le cas pour le nucléaire et les énergies fossiles. Il y a donc des périodes de surproduction, où l'électricité produite est perdue (puisqu'elle ne se stocke pas), d'autres de pénurie. C'est un problème sérieux : « les éoliennes contribuent à l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre par l'utilisation d'usines aux énergies fossiles lorsqu'elles ne tournent pas (3) ».

La filière hydrogène. – Il existe une solution : l'hydrogène, extrait en période de surproduction et utilisé comme « réservoir d'énergie », d'autant plus que le principal consommateur d'énergies fossiles dans notre pays, ce sont les transports. Il faut donc les électrifier. Cela veut dire qu'il faut aussi transporter l'électricité du lieu de production au moteur du véhicule : extraction, conditionnement, réseau de distribution, réservoirs, types de carburant (pile à combustible ou moteur

thermique?), etc. C'est pour cela que le développement des EnR ne peut se concevoir sans le développement parallèle de la « filière hydrogène bas-carbone » nationale, qui doit d'ailleurs être mise en place dans le plan énergie d'Emmanuel Macron. Mais là non plus, il ne faut pas se tromper : il s'agit bien d'hydrogène décarboné, donc produit par électrolyse de l'eau, et non pas par extraction à partir du méthane comme cela se fait actuellement, méthode qui relâche du CO₂ et n'arrange rien.

Enfin, c'est là un point capital, mais trop peu analysé : l'énergie renouvelable peut s'exploiter à toutes les échelles. Dans son document, l'ADEME donne des exemples d'application à petite échelle (couverture de parkings par des panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, utilisation de biomasse, récupération de chaleur, micro-barrages, etc.) par des entreprises privées ou des collectivités, pour subvenir à leurs besoins.

Nous le disions (déjà !) en 2011 : la production d'énergie, et en particulier d'EnR, doit se réaliser à deux échelles différentes, celle des « productions lourdes avec le nucléaire, les grands barrages, les champs d'éoliennes, qui requièrent des investissements considérables et exigent une surveillance et un entretien de tous les instants ; et [des] légères, solaires, éoliennes, hydrauliques ou biomasse, de faible puissance, réparties sur tout le pays, à risque faible, et qui par leur taille réduite se fondent dans le paysage » (4).

Les premières sont stratégiques pour la nation. Leur coût est extrêmement élevé, la durée de leur construction et de leur utilisation impose une planification sur le long terme. Tout cela explique pourquoi EDF, pour pouvoir les construire et les gérer, doit retrouver son statut nationalisé d'EPIC (1), et qu'y soit réintégré le RTE (1), réseau national de distribution actuellement séparé dans une société anonyme pour obéir aux directives de l'UE. Les secondes ont besoin d'une législation adaptée car l'actuelle, qui régit la production privée, n'est pas favorable à une vraie politique de production décentralisée. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). CESE : Conseil économique, social et environnemental. SFEC : Stratégie française pour l'énergie et le climat. GES : gaz à effet de serre. EnR : énergies renouvelables. ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. MW : mégawatt. GW : gigawatt. TWh : Terawatt-heure. gCO₂ eq/kWh : gramme de carbone par équivalent-Kwh. EPIC : établissement public de caractère industriel et commercial. RTE : Réseau de transport d'électricité

(2). Ademe, *Les Énergies renouvelables et de récupération*, décembre 2017.

(3). Fabien Bouglé, *Éoliennes. La face noire de la transition écologique*, Éd. du Rocher, 2019.

(4). *Royaliste* n° 999, 31 octobre 2011.

L'Histoire mondiale vue de la mer



Le programme de recherche Océanides a réuni pendant quatre ans 264 chercheurs venant de 40 pays, pour revisiter sous l'éclairage maritime l'histoire du monde. À partir de ses 3 800 pages de conclusions, Christian Buchet, membre de l'Académie de marine, nous propose – dans *Osons la mer* – une véritable révolution.

Envisagée à partir de la mer, l'histoire mondiale prend un autre visage. La vision de Mackinder, selon laquelle qui domine le *heartland* euro-asiatique domine le monde, est totalement inversée. Le maître de la mer vainc le maître de la terre. Les civilisations fondées sur la puissance maritime ne sont pas seulement militairement fortes, elles sont aussi plus prospères, plus ouvertes, plus créatives.

Pour nous Français, la guerre de Cent Ans, c'est la série de victoires et de revers apprise à l'école, l'épopée de Jeanne

d'Arc. Elle se joua aussi sur mer, celui des adversaires qui contrôlait la mer et donc l'acheminement des forces anglaises l'emportant sur terre. Jusqu'au moment où la monarchie anglaise se croyant victorieuse vendit la plupart de ses navires. Cette basse logique financière coupa l'Angleterre du continent et permit la chevauchée de Jeanne d'Arc et la reconquête.

La France n'a pas choisi la mer; elle a fait sa capitale de Paris et non de Rouen. C'est le revers de la patiente conquête du pré carré. La seconde guerre

de Cent Ans, de Louis XIV à Napoléon, vit l'Angleterre conquérir la maîtrise des mers. C'est l'alliance avec les maîtres des flux qui nous permet de figurer parmi les vainqueurs des deux Guerres mondiales.

Les chercheurs d'Océanides proposent une nouvelle périodisation de l'histoire humaine: la période antique et médiévale, époque des Méditerranées; le temps de l'Atlantique, né avec la première mondialisation; l'Océanotemporain, époque de l'océan global.

Notre pays n'est devenu maritime qu'assez tard avec l'acquisition des provinces littorales. Son marché agricole reposait sur des provinces qui devaient rechercher l'autosuffisance alimentaire. La noblesse était, malgré les édits de Louis XIV lui permettant le commerce maritime et contrairement à la *gentry* britannique, peu encline à l'aventure océanique. Les *Messieurs de Saint-Malo* qui obtenaient des rendements annuels de 460 % quand la terre rapportait 4 %, s'empresèrent, fortune faite, d'acquiescer des terres, seules porteuses de prestige social, et de s'agréger à la noblesse.

Aujourd'hui encore, nos ports, mal reliés à leur *hinterland* et entravés par les problèmes sociaux, ne sont pas les moteurs de notre économie:

deux conteneurs sur trois qui entrent ou sortent de notre pays sont passés par Anvers, Hambourg ou Rotterdam – un sur deux entrant ou sortant de la région Paca.

Pourtant, notre pays n'a pas manqué de grands marins; nos rois ont su, chaque fois que l'état des périls continentaux le permettait, se lancer sur mer. La création des « zones économiques exclusives » peut être le signal d'un nouvel élan, exploitant notre savoir-faire éminent dans la recherche océanographique, la construction navale, l'offshore, l'industrie de la plaisance, l'ingénierie financière. Une révolution maritime pourrait faire de la France, grâce aux ressources halieutiques, aux énergies marines, aux richesses encore presque inconnues de la biodiversité de l'océan, la première économie mondiale. Une perspective qui doit nous faire réfléchir, sans nous faire oublier que l'essentiel de notre zone économique exclusive repose sur des terres soumises aux risques politiques et aux appétits chinois et sur des îles menacées par la montée du niveau des océans... ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

► Christian Buchet, *Osons la mer. Une révolution maritime pour faire de la France la première puissance économique mondiale*, Le Cherche-Midi, 2022.

Dans les revues

■ Le Secours catholique, dans son rapport annuel (18 nov.) (1) est accablant pour un président de la République qui s'était engagé, dès son élection en 2017, à combattre la pauvreté. Il révèle qu'en 2021, le revenu médian des personnes qui ont sollicité son aide s'élevait à 548 euros par mois, très inférieur au seuil de pauvreté qui se situait cette même année à 1 100 euros pour une personne seule et 2 300 pour un couple. Près de la moitié d'entre eux disposent d'un budget insuffisant pour se nourrir, que les dépenses pré-engagées (loyer, électricité, assurances) absorbent 60 % de leur revenu et que leur « reste à vivre » (une fois déduites d'autres dépenses considérées incompressibles comme le remboursement de dettes ou les frais de transport) est de cinq euros par jour, soit entre 0,5 et 1 euro de moins qu'en 2020.

■ La Revue de L'ires n° 105 (octobre) 2022 (2) propose deux articles traitent de l'inégal partage de la richesse, alors que les



dividendes des grands groupes multinationaux ne cessent de grimper – et de l'intérêt qu'il y aurait à créer un revenu maximum. On doit ces articles à « l'économiste atterré » Pierre Concialdi, rédacteur en chef de la revue, et par ailleurs membre du Réseau d'alerte sur les inégalités et du Conseil scientifique d'Attac. Il est également l'auteur, en 2014, d'une étude sur les « budgets de référence », à laquelle *Royaliste* s'est plusieurs fois référé et qui vient d'être actualisée (3).

Il y a urgence, écrit Pierre Concialdi, à réduire les inégalités de revenu. Les plus grands auteurs se sont penchés sur la question: Platon, dès l'Antiquité, pour qui la préservation de la paix civile en dépend, ou Locke, au XVIII^e siècle qui estimait que le droit d'appropriation, par ailleurs légitime, devait être encadré selon trois critères: « l'usage que l'on fait des choses », « l'étendue des besoins » et « l'ampleur du travail » déployé par chaque être humain.

Aujourd'hui, d'autres arguments peuvent être avancés en faveur de la nécessité de lutter contre les inégalités: la solidarité intra- et inter-générationnelle, ainsi que les limites que nous fixe la planète. Partant de là, l'auteur propose de fixer des limites basse et haute aux inégalités en les fondant sur ce dont a besoin chaque personne pour vivre dans des conditions décentes (logement, nourriture, vêtement, ac-

cès la culture, à la vie sociale...), par définition limitées, et non sur ses désirs, infinis. Concialdi vérifie, enfin, la validité de ses hypothèses en les appliquant aux réalités macro-économiques de trois pays, dont la France et, ce faisant, en démontre la faisabilité. Il avance, dans un second article, des solutions qui permettraient de limiter les inégalités: de la mise en place d'un taux marginal d'imposition de 100 % au-dessus d'un plafond au revenu universel, en passant par la création d'un revenu minimum garanti.

NICOLAS PALUMBO.

(1). <https://www.secoures-catholique.org/m-informer/nos-positions/notre-etat-de-la-pauvrete-en-france-2021>

(2). <http://www.ires.fr/index.php/publications-de-l-ires/itemlist/category/334-n-105-prepublication>

(3). <http://www.ires.fr/index.php/etudes-recherches-ouvrages/eclairages/item/6603-eclairages-24-vivre-au-minimum-des-depenses-qui-augmentent-plus-vite-que-l-inflation>

DR



Par Gérard Leclerc

Une guerre sainte ?

En 1985, les éditions Gallimard prenaient l'initiative de regrouper un certain nombre d'études de l'universitaire Bernard Lewis, lui-même juif anglais et professeur à Princeton, afin d'éclairer le public français quant au « retour de l'islam ». C'était, en effet une réalité universelle que ce retour, notamment à la suite de la révolution iranienne de l'ayatollah Khomeini. Mais pour la culture contemporaine occidentale, marquée par la logique de sécularisation, cette réalité demeurait largement énigmatique. Lewis notait que l'incompréhension du phénomène précédait la modernité. En ce sens, les modernes étaient les héritiers de toutes les bêtises des âges précédents. Ainsi, un historien du XVIII^e siècle aussi éminent que Gibbon pouvait expliquer « dans un fascinant récit de la carrière du Prophète » que celui-ci était enflammé par le patriotisme et l'amour de la liberté « deux concepts qui paraissent pour le moins saugrenus dans le contexte de l'Arabie du VII^e siècle ».

Il demeure aussi difficile pour l'homme d'aujourd'hui, notamment le Français imbu de laïcité, d'imaginer qu'« une civilisation tout entière puisse, en matière de loyalisme, accorder le primat à la religion ». Et Lewis d'ajouter que vouloir expliquer le fait politique musulman en des termes occidentaux est aussi « approprié et éclairant que le compte rendu d'un match de tennis par un spécialiste de rugby ». À cela, on pourrait objecter que le déferlement d'un terrorisme djihadiste jusqu'en plein Paris a obligé notre monde politico-médiatique à reconsidérer sérieusement la question. Ce n'est vraiment pas sûr en tout cas du côté de cette extrême gauche qualifiée polématiquement d'islamo-gauchiste mais qui semble entretenir de graves illusions quant à la substitution d'un prolétariat par un autre. Jean Birnbaum, qui dirige *Le Monde des livres*, s'est trouvé dans l'obligation de secouer vigoureusement la gauche culturelle dans son ensemble pour qu'elle se mette enfin à l'heure de la réalité islamique. Même la guerre d'indépendance algérienne ne pouvait se concevoir en termes de nationalisme à notre image, il s'agissait d'une insurrection pour restaurer une civilisation islamique (*Un silence religieux*, Seuil, 2016).

Sylviane Agacinski, dont on connaît l'indépendance d'esprit, publie à son tour un essai intitulé *Face à une guerre sainte*, qui s'inscrit dans ce contexte d'une gauche en quête de clarification. On est désormais contraint d'utiliser d'autres instruments d'analyse si l'on veut comprendre ce qui se passe dans le monde et d'abord chez nous. « Non seulement des conflits identitaires opposent les uns aux autres des tribus, des ethnies, des cultures, des religions et les civilisations, mais ils divisent aussi les sociétés occidentales de l'intérieur au nom d'une idéologie multiculturaliste qui a déjà beaucoup progressé aux États-Unis et trouve des partisans en Europe. » Par ailleurs le terrorisme qui a sévi sur notre territoire n'est pas seulement un événement venu d'ailleurs. Il s'est installé chez nous, nous obligeant à étudier la nature de cet islamisme guerrier et comment il s'insère, en se distinguant d'un islam lui-même très différencié. Sylviane Agacinski est attentive au danger qu'il y a d'amalgamer l'islamisme à l'ensemble des musulmans français. Et elle est disposée à admettre un certain nombre de mesures propres à mieux accueillir ces compatriotes, en assurant ainsi les garanties de la laïcité dans une société multi-confessionnelle. Mais elle est bien obligée de constater la prise de contrôle de quartiers entiers par des organisations islamistes et prosélytes en partie rivales : « Ce prosélytisme est devenu de plus en plus voyant depuis les années 2000 dans un certain nombre de régions et de quartiers, notamment à travers ses expressions vestimentaires. Pour toutes les mouvances salafistes, le port du voile intégral pour les femmes et

de la barbe pour les hommes est un impératif en tant que marqueur de la véritable identité musulmane par opposition aux Occidentaux et aux musulmans traditionnels, jugés trop tièdes. »

Face à un tel défi, la philosophe s'engage dans une double démarche, celle qui consiste à revenir sur le fait religieux dans son ensemble en y marquant bien la spécificité de l'islam et à s'intéresser très concrètement aux manifestations du combat islamiste dans notre vie sociale. Il est important, de bien comprendre, par exemple, les relations entre les trois monothéismes dès l'origine et à travers l'histoire, comme il convient de s'intéresser aux divisions internes, celles entre chiites et sunnites. Une distinction s'impose aussi entre l'islam traditionnel lié à des régions et des nations données et les divers islamismes ainsi que le basculement dans le djihadisme. Sans méconnaître toutefois les références communes et certaines difficultés inhérentes à l'interprétation du Coran et des autres textes de référence. Sylviane Agacinski n'entend pas mettre de l'huile sur le feu. Elle défend aussi fermement l'existence d'une pratique traditionnelle « qui transmet des valeurs spirituelles et morales proches de la morale commune comme l'honnêteté, la charité et l'aumône ». Mais elle ne peut éluder les glissements provoqués par une conception rigoriste de l'islam. On pourrait dire « fondamentaliste » si le mot n'était trop connoté dans son acception chrétienne et surtout celle d'un certain réveil protestant.

Car il faut bien constater que sur le terrain la lutte est quotidienne et qu'elle implique, par la force des choses, toute une jeunesse marquée par sa seule appartenance d'origine. Sylviane Agacinski se préoccupe à juste titre de la question du voile. On sait à quelles extrémités conduit cette volonté de cacher le corps des femmes, qui aboutit en Afghanistan à imposer « la forme effroyable d'une prison ambulante, enveloppant la femme de la tête aux pieds dans un épais voile bleu en nous dissimulant jusqu'au regard lui-même derrière un tissu grillagé. » En Iran, cet assujettissement sexiste a entraîné une révolte générale qui ne cesse de grandir jusqu'à mettre le régime en péril. Mais chez nous, certains voudraient faire croire que l'interdiction du voile serait le signe d'une volonté discriminatoire. Ce serait la preuve de l'intolérance, du racisme et de l'islamophobie d'une grande partie de l'opinion française. On saisit donc l'ambivalence d'une cause qui voudrait faire admettre une exclusion sexiste pour des motifs religieux.

La question des caricatures de Mahomet dans la presse est aussi l'occasion d'un chapitre que l'on pourrait dire avancé quant aux enjeux de la pédagogie scolaire. Il est important que s'exprime une liberté d'opinion, fût-ce au risque de blesser, car on s'exposerait sinon à un régime oppressant d'auto-censure. L'impératif de former à la liberté de penser suppose un sens aigu de discernement qu'il convient de développer à l'encontre des interdits purement négatifs.

Il faudrait faire un sort particulier à la conclusion de Sylviane Agacinski « La nation comme incarnation partielle de l'humanité », qui s'offre comme une réplique à la philosophie politique de Jürgen Habermas et emporte toute mon adhésion personnelle. Oui, face au danger d'une société multi-culturelle, il importe de maintenir l'identité historique et culturelle de la France. On ne peut accepter que notre pays se vide de tout son héritage au profit d'une coque institutionnelle vide, faite de simples procédures. Il y a un attachement légitime, qui tient aussi au sentiment, à ce qui constitue l'identité française et européenne. Mais ce sujet important ne pourrait-il pas susciter un nouvel essai de notre philosophe ? ■

► Sylviane Agacinski, *Face à une guerre sainte*, Seuil.
► Bernard Lewis, *Le retour de l'islam*, NRF-Gallimard.

Le roi absolu, cette obsession française

Éminent spécialiste de l'Ancien Régime, Joël Cornette nous permet de mieux connaître les divers aspects de cette réalité complexe qui fut tardivement désignée comme « *absolutisme* ». Entre glorification éperdue et rejet, l'absolutisme royal continue de marquer la conception française de l'État.

L'absolutisme ne figure pas dans le vocabulaire politique de l'Ancien Régime. C'est Chateaubriand qui crée le néologisme en 1826. Mais la chose – l'absolutisme – existe avant 1789 puisqu'on réfléchit couramment sur le « pouvoir absolu », la « puissance absolue », le « roi absolu ». Au sens premier, le mot signifie que le roi, qui incarne l'État, est libre de tout lien – *ab solutus* – de dépendance à l'égard des personnes et des corps qui composent le royaume.

Cette absolutité n'engendre pas une emprise totale sur la société. Cela tient à la taille plus que modeste de l'administration royale : François I^{er} est entouré de cinq mille officiers. Ils ne seront que 60 000 à l'époque de Colbert, pour un royaume de vingt millions d'habitants. Montaigne observait que « *le poids de la souveraineté ne touche un gentilhomme français à peine deux fois dans sa vie* ». Joël Cornette nous rappelle cependant le poids de la fiscalité, le poids de l'armée royale et celui des pénuries de denrées en raison d'une organisation défailante de l'État... Sans oublier le poids de la persécution religieuse avant et après la révocation de l'Édit de Nantes...

La puissance du roi absolu est dans la symbolique du pouvoir et dans l'éclat de ses manifestations. Les châteaux et palais royaux, les jardins, la forme des villes, les fêtes, la manière de raconter l'Histoire forment une représentation permanente de la souveraineté, un discours livresque et architectural sur la grandeur de la France qui continuait d'exercer son attrait sur nos contemporains. Comme le montre Joël Cornette, la monarchie élective dans la V^e République gaullienne fut l'un des aboutissements – provisoire puisque le quinquennat a ruiné la fonction présidentielle – de la religion de l'État dans l'ancienne France.

Au Grand Siècle, cette religion unit les élites et le peuple. Dans *Le Siècle de Louis XIV*, Voltaire écrit que Paris était « *idolâtre de son roi* » et, de François I^{er} à Louis XV le Bien-Aimé, les dithyrambes surabondent. Le roi incarne le principe de justice, la médiation apaisante et en cela sacralisée. Puis la religion du roi se transfère à l'État parce que le roi lui-même se déclare serviteur de l'institution qui demeurera après lui. C'est l'État de la raison d'État souvent invoquée, mais encore très



Louis XIV par Mignard.

loin de la rationalité politique tant il y a dans le royaume de clientèles malgré la domestication de la noblesse à Versailles, tant il y a de confusion entre les fonds publics et la fortune privée des plus hauts serviteurs de l'État.

La puissance du roi absolu est dans la symbolique du pouvoir et dans l'éclat de ses manifestations.

La construction du pouvoir souverain est un projet fortement médité par les légistes de la monarchie, mais il procède largement des circonstances politiques. Les guerres de Religion aboutissent à une esquisse de laïcisation d'un État qui, au terme de terribles épreuves, finit par transcender les partis religieux. L'assassinat d'Henri IV renforce la France gallicane que Ravaillac voulait détruire, et la Fronde réveille la peur de la guerre civile et suscite en réaction le recours à l'État royal. Nul n'ignore cependant que la montée en puissance de l'État s'accompagne de défaillances qui aboutissent à la destruction de l'Ancien Régime. Joël Cornette évoque « *les années de misère du Roi-Soleil* » à la fin du XVII^e siècle. Louis XIV meurt désacralisé et Louis XV est impuissant face à la montée des oppositions dans un royaume qui refuse le système représentatif.

La puissance royale, dans sa grandeur et dans ses excès répressifs, n'a jamais imposé une aveugle soumission. La violence des pamphlets en témoigne, mais aussi les « intellectuels » de l'époque, avant même les philosophes des Lumières. Joël Cornette évoque la querelle entre Bossuet, théoricien de l'absolutisme politique et re-

ligieux, et Fénelon, non moins catholique que l'évêque de Meaux, mais qui défend, contre la monarchie administrative et guerrière, l'idée du roi philosophe et bienveillant. À la différence de son adversaire, Bossuet n'aura pas de disciples. Même les monarchistes absolutistes du siècle dernier l'ont ignoré.

En relation avec notre époque de destruction de la puissance publique, on lira avec attention et sympathie les pages consacrées aux serviteurs de l'État. L'un d'entre eux est trop peu connu : Nicolas Desmaretz (1648-1721), neveu de Colbert, contrôleur général des Finances et ministre d'État, voit venir la crise économique du début du XVIII^e siècle, dénonce la faillite du système fiscal et financier et procède, au cœur de la tempête, à une organisation rigoureuse des échanges dans le royaume, « *considéré par le contrôleur général comme un territoire économique structuré autour de places centrales rayonnant sur des aires d'influence [...]* Ce qui permet la mise en place d'un système d'échanges agricoles entre généralités, afin que les provinces excédentaires puissent secourir les provinces déficitaires ».

Vauban ne fut pas seulement un admirable ingénieur militaire, mais aussi un excellent observateur de la vie économique et sociale, soucieux des moyens qui permettraient d'arracher des millions de Français à la misère. L'essai qu'il consacre en 1707 à la *dîme royale* est révolutionnaire : le nouveau système fiscal reposerait sur une « *contribution générale* », proportionnelle à la richesse de chacun, ce qui impliquait la suppression des privilèges fiscaux de la noblesse et du clergé, ainsi que la disparition des impôts sur la consommation. L'ouvrage fut mis au pilon par le Conseil privé du roi mais, contrairement à la légende, Vauban conserva l'estime et l'affection de Louis XIV. Oublié par les Lumières et par la Révolution française, Vauban fut redécouvert en 1803 par le ministre de l'Intérieur de Bonaparte et mérite aujourd'hui une lecture attentive (1).

Le roi absolu s'est transformé en monarque constitutionnel, puis d'autres régimes sont apparus qui ont tous tenté d'articuler le pouvoir politique, dans sa contingence, la nation dans sa dynamique historique, et la permanence de l'État serviteur de l'intérêt général. Du moins jusqu'aux dernières années du vingtième siècle... ■

BERTRAND RENOUVIN.

(1). Vauban, *La Dîme royale*, présenté par Emmanuel Le Roy Ladurie, Acteurs de l'Histoire, Imprimerie nationale, 1992.

► Joël Cornette, *Le Roi absolu, Une obsession française, 1515-1715*, Tallandier, février 2022.

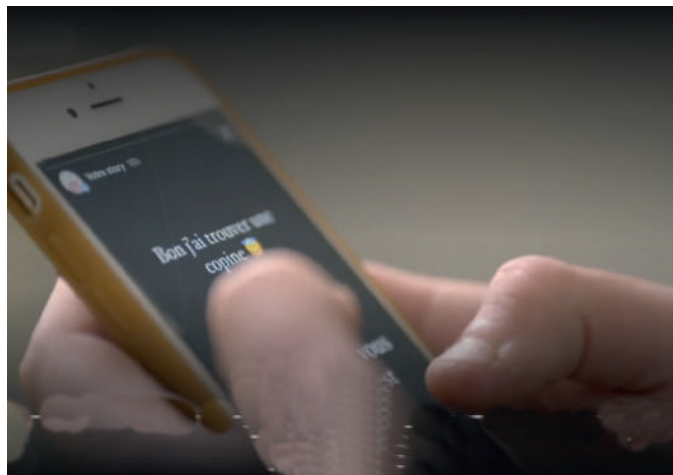
Des nouvelles de la *Société du spectacle*

Chaîne franco-allemande, Arte propose en *replay* sur son site, des séries et des documentaires essentiels pour comprendre notre époque. En ce moment, l'un d'eux explique Instagram.

À sa création en 2010 par Kevin Systrom et Michel M. Krieger, Instagram est une application, un réseau social et un service de partage de photos et de vidéos. Elle est essentiellement utilisée par des *hipsters*, de jeunes urbains. Puis, très vite, grâce à Justins Bieber et aux Kardashian, des *people* qui s'y étalent, l'audience d'Instagram augmente. Les utilisateurs se comptent par dizaines de millions. Ce progrès fulgurant inquiète Mark Zuckerberg, le fondateur et patron du réseau social Facebook. Pensant qu'Instagram menace la pérennité de son empire naissant, il fait à ses fondateurs une offre qu'ils ne peuvent pas refuser : se laisser racheter à prix d'or ou se faire massacrer par tous les moyens que Zuckerberg a en sa possession pendant qu'il est encore temps de stopper leur ascension.

Instagram étant tombé dans l'escarcelle de Facebook en 2012, Zuckerberg ne tarde pas, en y introduisant la publicité, à rentabiliser son gigantesque investissement d'un milliard de dollars et à en faire la véritable pompe à fric de Facebook, rebaptisé Meta en 2021.

Si la façon qu'il a de rendre intelligible ce pan de notre histoire est remarquable, l'intérêt du documentaire d'Olivier Le-maire, *Instagram – La foire aux vanités*, disponible en *replay* sur arte.tv jusqu'au 29 octobre 2022, est ailleurs. Loin de seulement raconter l'« *épopée* » d'Instagram, « *des origines*



à nos jours », il analyse les effets dans le monde réel des pratiques prétendument virtuelles que ce réseau autorise : l'autopromotion narcissique et pathologique à grands renforts de photos avantageuses. Il conforte au passage la pensée visionnaire de Guy Debord quant à ce qu'il a appelé la « *société du spectacle* » dans son ouvrage éponyme de 1967.

De quoi est responsable Instagram ? La liste n'est, hélas !, pas exhaustive, mais *a minima* d'une forte addiction d'adolescents et de jeunes adultes (pour ne citer qu'eux) au numérique, en raison d'un processus décor-tiqué avec humour et pédagogie par *Dopamine*, une mini-série, elle aussi disponible sur arte.tv, cela jusqu'au 3 septembre 2023. Et des ravages qu'elle génère chez beaucoup. Les témoignages de parents d'enfants complètement décrébrés

ou, pire encore, ayant mis fin à leurs jours, complètement désespérés de ne pas ressembler à leurs idoles, sont d'ailleurs poignants. S'il est responsable d'une chose encore, en dehors du détestable phénomène des « *influenceurs* » – « *profession* » que rêvent désormais d'exercer nombre de jeunes appâtés par la promesse d'un argent très facilement gagné –, c'est de ravages écologiques. Et pas seulement, comme le démontre Guillaume Pitron dans *L'enfer numérique* (LLL, 2021), parce que le prétendu virtuel a des conséquences environnementales très réelles en raison des infrastructures qu'il suppose pour exister (câbles sous-marins, Datacenter, électricité).

Comment alors ? Instagram est, entre autres choses, l'espace où chacun peut, photographies stylisées à l'appui,

raconter ses vacances à l'autre bout du monde, dans un « coin de paradis » jusqu'ici inconnu du grand public, donc relativement préservé. Le problème, c'est qu'en les « partageant », les *instagrammers* en font des « *place to be* » dans lesquelles se rendent, du jour au lendemain, des hordes de touristes... L'effet est alors semblable à celui d'une nuée de criquets pèlerins s'abattant sur des cultures en Afrique de l'Est. Très vite, l'endroit paradisiaque, piétiné, jonché de déchets, littéralement envahi, l'est beaucoup moins. Surtout pour ceux dont c'était jusque-là le lieu de vie, et à qui il ne reste que leurs yeux pour pleurer. ■

SAMUEL BON.

► *Instagram, la foire aux vanités.* www.arte.tv/fr/videos et <https://audio.rtf.be/media/instagram-la-foire-aux-vanites-2913784>

Hommage



■ **Pierre Soulages.** – En hommage à Pierre Soulages, disparu le 26 octobre dernier, Arte diffuse un superbe documentaire sur le parcours et l'œuvre du maître de « *l'outré noir* ».

La peinture de Soulages a varié avec le temps : proche à l'origine de Hans Hartung, il charge peu à peu ses toiles de signes et de matière pour se limiter finalement à une seule couleur, le noir, épaissi, travaillé pour produire d'innombrables jeux de lumière. Artiste universel, Soulages était aussi l'homme d'une terre, le Rouergue, et d'une lignée d'artistes et de paysans où il a puisé son savoir-faire et dont il gardera toute sa vie les vertus de patience, d'attente et de lente maturation.

Comme le signalent plusieurs témoins, Soulages fut à la fois un peintre résolument contemporain, réinventeur de ce « *moment initial* » où la couleur naît de l'obscurité, et d'un parfait classicisme dans sa façon de créer. **Pierre Soulages, documentaire de Stéphane Berthomieux, consultable sur le site d'Arte jusqu'au 25 avril 2023.**

P. G.

Art de vivre

■ **Le miso à la bouche.** – S'il est bien connu que les Français aiment manger, les Japonais semblent ne rien avoir à leur envier à ce sujet. Pas un roman, film ou anime originaire du Japon sans qu'il soit question de manger à un moment ou à un autre.

En France, si l'on parle de cuisine japonaise, tout un chacun a bien sûr des images, saveurs, odeurs qui lui viennent en tête. Différentes selon la manière dont ce pays est venu à nous. Quelle qu'en soit notre connaissance, certains plats japonais nous semblent

désormais très familiers. Miso, tofu, sushi, ramen, mochi, matcha ont le vent en poupe, ces dernières années. Mais pour un Français, tout cela pourrait être mis à même hauteur. Or, de la cuisine raffinée kaiseki aux plats populaires des izakaya en passant par une cérémonie du thé ou un stand de matsuuri, on ne risque pas de trouver la même chose pour se sustenter !

Le numéro hors-série du magazine *Tempura*, « Manger le Japon », est une excellente porte d'entrée pour comprendre le rapport particulier que les Japonais entretiennent avec la nourriture, la cuisine, ses savoir-faire et traditions, ainsi que pour découvrir

comment les habitudes alimentaires ont changé durant le XX^e siècle, industrialisation alimentaire oblige, au Japon comme ailleurs. Lecture qui peut allégrement être complétée par celle du n° 20 du magazine *Atom*, offrant quelques cases gourmandes avec, notamment, un focus sur *Le gourmet solitaire* du regretté Jirô Taniguchi.

M.B.



► *Tempura, hors-série, « Manger le Japon ».* www.tempuramag.com

► *Atom* n° 20, « *Saveurs du Japon* », www.atom-mag.com

V^e République, monarchie et démocratie

En matière de démocratie parlementaire, les monarchies européennes n'ont rien à envier au fonctionnement de notre V^e République.

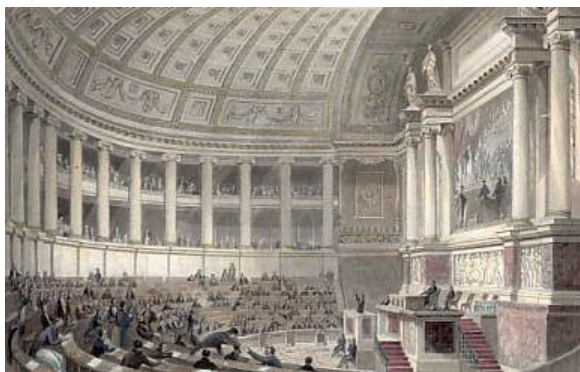
Rappeler que le parlementarisme, dans sa conception actuelle en Europe, est né d'une longue évolution de l'histoire politique anglaise et britannique, c'est dire que la mère de toutes les démocraties dans le monde sera toujours et incontestablement la monarchie anglaise. Que la démocratie soit née au cœur d'une monarchie et non d'une république, au sens commun (État dont le chef est élu) tendrait à montrer qu'il fallait d'abord un garant du Bien commun, de l'unité et des libertés, ainsi qu'un arbitre indépendant de tout parti et de tout clan, pour que la démocratie pût naître, sans aboutir à l'anarchie ou à la dictature. Est-ce à dire qu'une démocratie vivante et équilibrée nécessite au préalable, à sa tête, la présence de ce garant et de cet arbitre ? C'est probablement en effet, la leçon à tirer de cette histoire.

Se pose alors la question du fonctionnement de notre V^e République, censée à l'origine donner à la France et à l'État, ce chef élu pour 7 ans qui, selon l'article 5 de notre Constitution, « veille au respect de la Constitution », « assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État » et « est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités ». Surtout depuis la dérive issue de la réforme du quinquennat en 2000, puis celle de l'inversion du calendrier électoral en 2001, faisant primer l'élection présidentielle sur les élections législatives. En France, une fois élu, le chef de l'État, qui est avant tout le chef d'un parti politique ou même son fondateur, donc potentiellement le chef de la majorité parlementaire, gouverne seul en s'appuyant sur elle.

Tous les donneurs de leçons en droit constitutionnel et tous les « républicains » se revendiquant farouchement « antimonarchistes » pourraient s'en offusquer au moins pour trois bonnes raisons :

- Selon l'article 20 de notre Constitution, « Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50 ». Ce n'est précisément pas au président de la République qu'il appartient de gouverner, dès lors que la Constitution lui confère un tout autre rôle défini à l'article 5.

- Selon le premier alinéa de l'article 67 de



La Chambre des députés en 1841. C'est sous La Restauration que fut introduit en France le parlementarisme moderne

notre Constitution, « *Le Président de la République n'est pas responsable des actes accomplis en cette qualité, sous réserve des dispositions des articles 53-2 et 68* ». L'irresponsabilité politique du chef de l'État consacre, comme dans toute démocratie, le principe de séparation des pouvoirs selon lequel seul le gouvernement est responsable devant le Parlement, tandis que les prérogatives du chef de l'État lui permettent d'exercer son rôle de garant et d'arbitre, de manière indépendante.

Ce n'est précisément pas au président de la République qu'il appartient de gouverner.

Ces deux motifs suffiraient à contester la prétention à gouverner de nos présidents de la République. Mais le comble réside dans ce qu'il est osé de qualifier de « *tradition républicaine* » : l'obligation faite à tout futur Premier ministre de signer et de remettre, préalablement à sa nomination, une lettre de démission au président de la République, dont il pourrait faire usage, au cas où celui-ci serait insatisfait de la manière dont le Premier ministre détermine et conduit la politique de la Nation.

Quant au système électoral, les monarchies européennes ont, pour la plupart, adopté celui de la proportionnelle, qui permet à la fois une meilleure représentation des électeurs et l'exercice d'une démocratie basée sur le compromis ou les coalitions de partis, plutôt que sur l'affrontement stérile ou paralysant. Une autre question se pose alors : si cela est possible dans ces États, n'est-ce pas précisément parce qu'ils disposent d'abord à leur tête d'une institution pérenne, garante et arbitre, qu'est la monarchie ? Bien sûr, des États comme l'Italie ou l'Allemagne ont également un système électoral à la proportionnelle, sans qu'il n'y ait de monarchie à leur tête. Néanmoins, les pré-

sidents en Italie et en Allemagne sont aussi des garants et des arbitres pour leur pays, la pérennité en moins.

Là où les monarchies européennes se distinguent des républiques, c'est qu'elles peuvent bénéficier de l'expérience du temps long à la tête de l'État, représenter sa continuité historique, tandis que les monarques, non issus de l'élection mais d'une tradition successorale consentie par le peuple, demeurent indépendants de tout intérêt partisan, de tout clan ou

parti, au service du Bien commun. Sous le regard impitoyable du peuple et des médias qui ne leur épargnent aucun faux pas, ils doivent rendre des comptes à tout moment, durant une vie entière, et transmettre à la génération suivante un héritage probant.

Emmanuel Macron, qui est élu pour un second mandat non renouvelable et ne dispose que d'une majorité relative à l'Assemblée nationale, aurait pu cette fois, selon la Constitution, devenir, le temps d'une législature, ce garant et arbitre nécessaire à notre temps. Il n'en est rien. Que dire, en effet :

- de son rôle de garant dans la politique nucléaire et énergétique de la France, ces dernières années ?
- de son rôle d'arbitre de l'intérêt général face aux besoins sociaux, à l'inflation, à la baisse du pouvoir d'achat, en comparaison de la préservation des superprofits des grands groupes, notamment pétroliers ?
- de son rôle de défenseur de l'intérêt national face à la gouvernance européenne qui est au service de l'oligarchie européenne, de la défense des intérêts allemands en matière d'énergie, d'augmentation des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, laquelle impose aux États membres sa vision économique ultralibérale et immigrationniste ?
- de son rôle de garant de l'unité nationale quand, au lieu d'inciter le gouvernement au compromis et à la discussion, il encourage l'emploi de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire voter en force le budget de la nation et celui de la Sécurité sociale, tout en « menaçant » l'assemblée nationale d'une dissolution ?

Et si les Français, à la réflexion, se donnaient à nouveau un roi (ce « *manque* », terme d'Emmanuel Macron lui-même) issu de notre dynastie française et capétienne, passant ainsi de la monarchie élective à la monarchie parlementaire ? ■

DENIS CRIBIER.



Brèves royales.

■ **31 octobre - 2 novembre, Athènes et Salonique.** – Visite d'État en Grèce, des souverains néerlandais. La dernière visite d'État datait de 1997 bien que la famille royale y possède une résidence secondaire.

■ **3 novembre, Bahreïn.** – Réception, par le roi Hamad ben Issa al-Khalifa, du pape François au palais d'Al-Sakhir pour un séjour de quatre jours à l'occasion du « dialogue Orient et Occident pour la coexistence humaine » auquel participait le grand imam d'Al-Azhar. Le pape s'est rendu dans la capitale, Manama, à la principale église catholique de la péninsule arabique, inaugurée en décembre 2021. La dynastie al-Khalifa règne sur Bahreïn (en arabe : les deux mers) depuis la conquête sur l'empire perse en 1783. Émirat sous protectorat britannique, indépendant depuis 1971, il s'est transformé en royaume (mamlaka) constitutionnel en 2002. Le roi, né en 1950, a succédé à son père comme émir en 1999 et s'est alors couronné en prenant le nom de Hamad II. Le 11 novembre 2020, il a nommé Premier ministre son fils, le prince héritier Salman ben Hamad, né en 1969. Le Bahreïn a reconnu l'État d'Israël en septembre 2020. La population de Bahreïn est à 65 % d'obédience chiite comme la province frontalière de Dhahran en Arabie saoudite. Une vague de manifestations lors des printemps arabes de 2011, a été réprimée par l'armée saoudienne.

■ **11 novembre, Wangdiphodrang (Bhoutan).** – Inauguration par le roi Jigme Khesar Namgyel Wangchuck, d'un *dzong* (monastère tibétain), reconstruit à l'identique après un incendie. Dernier royaume himalayen indépendant, le Bhoutan s'est constitué en monarchie héréditaire le 17 décembre 1907. Sous protectorat britannique, il n'a été admis à l'ONU qu'en 1971. Le roi est le cinquième *druk gyalpo* en ligne directe. Né en 1980, il a été couronné le 6 novembre 2008 après l'entrée en vigueur de la première constitution et l'abdication de son père, dernier roi absolu. Le Bhoutan est le seul pays où le bouddhisme tibétain est religion d'État quoiqu'une minorité soit hindouiste (d'origine ou d'influence népalaise). Sa capitale, Thimphou, a accueilli, du 1^{er} au 4 octobre, une conférence internationale du bouddhisme Vajrayana avec des participants de 26 pays. Appuyée par la Confédération bouddhiste internationale (IBC) soutenue par l'Inde, elle est en concurrence avec le Forum bouddhiste mondial (WBF) soutenu par Pékin.

MARIE-JO YORK.

La revue Cité

Le numéro 2 de la revue Cité vient de paraître



La revue *Cité*, nouvelle série, a publié son n° 2 dédié aux enjeux écologiques et aux réponses que politiques et scientifiques peuvent y apporter.

Dans le dossier « *Repenser un monde abîmé* », Frédéric Farah s'interroge sur la capacité du système capitaliste à opérer la transition énergétique. Philippe Arondel et Aloïs Lang-Rousseau se penchent sur certains courants de la pensée environnementaliste et de l'écologie politique et Ella Micheletti dresse un état des lieux de la biodiversité. Enfin, Antoine Wacziarg développe dans un riche entretien son point de vue sur le réchauffement climatique et la question d'un bien brûlante de la production énergétique.

Nous incitons vivement les lecteurs de *Royaliste* à s'abonner ou à acheter sans tarder ce numéro de *Cité* et à contribuer ainsi au plein succès d'une revue où nous comptons beaucoup d'amis et qui est à l'initiative d'une équipe jeune et dynamique.

Pour acheter ce numéro ou s'abonner :

Achat au numéro : 12,00 € (version imprimée) / 7,00 € (version numérique)

Abonnement 2 ans/4 numéros : 40 € (version imprimée) / 25 € (version numérique).

Soit par chèque à l'ordre de l'IFCCE/Cité à adresser à : IFCCE – 36-38, rue Sibuet, Bloc C, B.A.L. 13, 75012 PARIS.

Soit, directement en ligne, via l'adresse : <https://revuecite.fr/abonnement/>

La Nouvelle Action royaliste

Communiqué de la NAR du 21 novembre 2022.

■ **Non au démantèlement d'EDF.** – Dans son récent rapport sur EDF, le député socialiste Philippe Brun dévoile une note confidentielle de l'administration détaillant plusieurs scénarios de transformation de l'opérateur. Tous envisagent la cession de 30 % des activités de sa branche liée à la transition énergétique – lesquelles se révèlent être les plus rentables. Malgré les dénégations partielles et embarrassées de Bercy, il semble bien que le démantèlement d'EDF tel qu'il avait été proposé dans le projet Hercule – et refusé par le Parlement et la population – soit toujours à l'ordre du jour. Le gouvernement veut ainsi obéir à l'interdiction de réhabilitation d'un grand EDF par l'Union européenne, qui conditionnerait l'autorisation de renationaliser le nucléaire à une cession de cette branche.

Au moment où la maîtrise nationale de l'énergie devient critique, liée en particulier au besoin urgent de sortir des énergies fossiles et au bouleversement des échanges internationaux du fait de la guerre en Ukraine, une telle décision de l'État serait proprement suicidaire, en affectant gravement toute sa politique de transition énergétique. **La Nouvelle Action royaliste, toujours fermement opposée à la privatisation de tout ou partie d'EDF, exige que le gouvernement, sortant des mensonges et des non-dits, soumette au débat public et parlementaire l'ensemble de sa politique sur cet opérateur. ■**

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi** débutent à 20 heures précises au 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). Repas servi sur place à 22 h.

En vidéoconférence sur demande par mail à : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr.

Mercredi 23 novembre

Stéphane Dudoignon :

Le pouvoir face aux mouvements sociaux et politiques en Iran.

Mercredi 30 novembre

Jean-Clément Martin :

Les Vendéens.

Mercredi 7 décembre

Daniel Sibony :

Shakespeare, jeux d'amour et de pouvoir.

Mercredi 14 décembre

David Cayla :

Déclin et chute du néolibéralisme.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L. 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

France, terre d'angoisse

Il ne suffit pas de voler de capitale en capitale pour prendre de la hauteur. De Charm el-Cheikh à Bali, puis à Bangkok, Emmanuel Macron a donné comme à son habitude le consternant spectacle de l'irréflexion arrogante.

À la COP 27, il s'est vanté d'avoir « engagé beaucoup d'argent » dans la lutte contre le réchauffement climatique et disserté sur les radicalités écologiques sans bien sûr s'interroger sur les responsabilités du capitalisme financier. Au sommet du G20, il a prétendu indiquer à la direction chinoise quel était « l'intérêt de la Chine » dans les relations internationales, comme s'il pouvait fixer le rôle de chacun. Mieux vaudrait qu'Emmanuel Macron précise les intérêts et le jeu de la France, alors que dans son discours de Toulon du 9 novembre, il a tout à la fois exalté l'Otan et notre « puissance indépendante, respectée, agile ». Au sommet de l'Apec (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique) en Thaïlande, il s'est d'abord occupé de l'affaire de l'*Ocean Viking*. Après avoir donné l'autorisation d'accostage au bateau convoyant des migrants, l'Élysée a été obligé de reconnaître, après la fuite des mineurs érythréens, une évidente perte du contrôle de la situation.

Tandis qu'Emmanuel Macron brasse de l'air en s'occupant de mille détails et d'abord de sa communication, le gouvernement remplit les tâches ordinaires de destruction de la protection sociale. La réforme de l'assurance-chômage est votée. Elle va se traduire par une forte baisse des indemnités pour un million de personnes et fait désormais dépendre l'indemnisation du chômage de la conjoncture économique et non plus des salaires reçus. La nouvelle réforme des retraites est en préparation. Elle vise à faire des économies – qui ne se justifient pas – pour répondre aux injonctions du chancelier allemand et de la Commission.

C'est aussi pour faire des économies qu'on annonce la réduction de plusieurs programmes majeurs d'équipement militaire – alors qu'Emmanuel Macron avait insisté à Toulon sur « le risque de guerre de haute intensité entre États ». Certes, d'autres déclarations présidentielles peuvent paraître rassurantes, mais quel Macron croire, et à quel moment ?

Le doute et l'angoisse se répandent d'autant plus vite dans notre pays que chacun constate l'abîme qui sépare les intentions affichées et les situations concrètes. Il y eut les grandes promesses sur l'hôpital public et voici la sinistre réalité de l'épidémie annuelle, donc prévisible, de bronchiolite à laquelle doivent faire face des services hospitaliers plus que jamais débordés. Il y eut de beaux discours sur la reconquête de la souveraineté pharmaceutique mais la délivrance du paracé-

mol ou de l'amoxicilline est rationnée dans les pharmacies. Les coupures de courant annoncées pour janvier prochain viennent souligner l'ampleur des erreurs stratégiques commises par la gouvernance oligarchique – qui persévère en préparant, sans le dire, le démantèlement d'EDF...

Les dirigeants de l'Union européenne subissent les bouleversements du monde avec une résignation proche du fatalisme. Nous avons appris par *La Tribune* que la Banque centrale européenne avait demandé aux banques de se préparer au pire et lançait un appel à la prudence avant d'engager un « dialogue » avec les financiers. La nervosité des superviseurs s'explique, nous dit-on, par la « remontée du risque de crédit ». Nous aurons à analyser ce risque mais, même s'il n'est pas facile de comprendre ce qui se passe, on se demande si la nervosité évoquée ne ressemblerait pas à celle de véliplanchistes voyant arriver un tsunami. Comme, par ailleurs, *Le Figaro* nous a appris par ailleurs que l'Union européenne – toujours incapable de se mettre d'accord sur le prix du gaz – est « désarmée face au protectionnisme européen », on s'aperçoit que l'ampleur du désarroi des élites bruxelloises est proportionnelle à l'inertie dont elles font preuve.

Après les élections législatives, nous espérons que les groupes d'opposition éclaireraient le débat public par des critiques argumentées et des propositions riches de sens. Or les formations populistes de gauche et de droite soignent leurs postures et campent sur leurs positions, sans écho significatif dans l'opinion publique. Les divertissements et diversions orchestrés par les grands médias télévisés contribuent à cette atonie – y compris les émissions de Cyril Hanouna, création conjointe du capitalisme financier et de la complaisance politicienne.

À Paris comme à Bruxelles, les élites du pouvoir et des affaires ont cru que les classes moyennes et populaires pourraient tout supporter, parce que celles-ci n'avaient pas d'autre choix politique qu'un populisme facile à contrôler, pas d'autre choix existentiel qu'un travail tantôt précaire, tantôt stable, mais usant et toujours mal payé, assorti d'une protection sociale en peau de chagrin. Au sortir de la pandémie, le mouvement de la Grande Démission aurait dû alerter les milieux dirigeants. Le manque de personnel dans de nombreux services et les menaces de pénuries qui s'ajoutent aux privations provoquées par l'inflation créent une angoisse générale aggravée par les images de la guerre en Ukraine. Elle conduira à des phases alternées de repli sur soi et de violences tant qu'une issue politique d'ensemble ne sera pas trouvée. ■

Sommaire

Page 2 – La guerre des matamores de plateaux. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Un candidat LR élu ? – La politique au crible.

Page 4 – Une Coupe qui ne passe pas bien.

Page 5 – Un parti conservateur en crise. – Voix étrangères. – Les faits majeurs.

Page 6 – Objectif 2024.

Page 7 – Défendre l'écosystème brésilien.

Pages 8-9 – Énergies renouvelables : l'heure des choix.

Page 10 – L'Histoire mondiale vue de la mer – Dans les revues.

Page 11 – Sylviane Agacinsky - Une guerre sainte ?

Page 12 – Le roi absolu, cette obsession française.

Page 13 – Des nouvelles de la *Société du spectacle* – Le miso à la bouche.

Page 14 – V^e République, monarchie et démocratie.

Page 15 – Brèves royales. – Communiqué. – Mercredis de la NAR.

Page 16 – France, terre d'angoisse.